

aléger comment représentant à la Conférence de la paix. (Très bien ! Très bien !)

Comment fut décidée la manifestation

Le ministre, que la Chambre écoute avec une attention soutenue, et qui parle à la fois avec fermeté et bonhomie, rappelle comment fut décidée, à la veille du 1^{er} mai, la manifestation dont le principe avait tout d'abord été écarté par le C.G.T. Surprise pour le gouvernement, surprise surtout pour la C.G.T....

— Nous avions, dit-il, le devoir de prendre nos responsabilités. Nous les avons prises avec tristesse mais avec fermeté.

Pour empêcher la manifestation, nous avons organisé des barrages. Si on s'arrête dans ces barrages, c'est qu'on est un manifestant normal (rires et applaudissements), si on ne s'arrête pas, les responsabilités sont sur les épaules de ceux qui ont organisé la manifestation. Sur ordre formel du président du conseil des ministres, ministre de la Guerre, les troupes n'avaient pas de cartouches. (Très bien ! Très bien !)

Et M. Pams rend hommage à la police parisienne :

— J'ai connu bien des angoisses depuis que je suis au pouvoir ; rai des angoisses graves, et parfois on m'a dit qu'il y avait du danger, de la mort, j'ai trouvé le modeste agent de police. (Applaudissements.) Ce sont de bons serviteurs du pays dont un grand nombre sont revenus de l'armée avec des grades de capitaines ou de lieutenants, avec la croix de guerre ou la Légion d'honneur. Et je suis très fier d'être leur chef. (Vifs applaudissements.)

Les victimes du 1^{er} Mai

— Puis, après avoir déclaré en ce qui concerne le jeune Lorne et M. Augé, tués au cours de la manifestation, qu'il est impossible qu'ils aient été tués par les agents, le ministre, très applaudi, termine en ces termes :

Les véritables victimes de la manifestation du 1^{er} mai, ce sont les 470 agents blessés, les deux officiers de la garde républicaine et 100 de leurs hommes, dont beaucoup sont atteints au cœur.

Personnellement, je n'aurais rien de plus à dire. Mais pour la tranquillité du pays, nous vous demandons d'affirmer votre confiance dans le gouvernement. Elle est plus nécessaire que jamais. (Très bien ! Très bien !)

Il est dit à ce sujet que rien ne contaminait notre ciel à l'heure où, plein d'angoisse, M. le comte de Broeckhoff-Rantzau remettait ses pouvoirs à M. J. Cambon, d'un très beau symbole, se produisant à la même heure, l'ère d'un nouveau monde. (Vifs applaudissements.)

L'ordre du jour voté par 356 voix

Le débat, après ces explications très nettes, est maintenant épuisé, et il ne reste plus qu'à voter l'ordre du jour. Il y en a trois. Mais l'un d'eux est plus intéressant que les autres. C'est celui qui est proposé par M. Delahaye, est retiré. Il n'en reste plus qu'un, de MM. Outrey et Bignon, ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement pour poursuivre dans la paix publique, et qui a voté la loi de justice sociale, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour ».

M. Pams. — Le gouvernement accepte cet ordre du jour et attache au vote de cet ordre du jour la question de confiance. (Applaudissements.)

On vote. Par 356 voix contre 1 — celle de M. Jean Bon — cet ordre du jour est adopté.

Séance demain jeudi : discussion du projet relatif au vote des femmes.

Informations politiques

Le paiement de la prime de démobilisation. — M. Duratour, député de la Loire, et plusieurs de ses collègues, viennent de déposer une proposition de résolution tendant à ce que les lentes arrières au paiement de la prime de démobilisation et invitant le gouvernement à effectuer sans délai le paiement de toutes les primes échues et pour l'avenir, à donner les instructions nécessaires pour que tous les intéressés en reçoivent le paiement sans aucun retard, au moment même de leur retour dans leur foyer.

L'annonce de 3 milliards à l'Etat par la Banque de France. — La commission du budget a été saisie du nouveau projet de loi relatif à une avance supplémentaire de 3 milliards par la Banque de France à l'Etat. La commission a décidé d'entendre prochainement le ministre des Finances sur la politique de la Trésorerie à l'égard de la Banque visée dans la proposition. Elle demandera communication de la correspondance échangée entre le gouvernement et celle-ci au sujet de la convention concernant la nouvelle avance.

ECHOS

M. Brizon, député de l'Allier et ancien à la cour d'appel de Paris, a été l'objet d'une plainte devant ses pairs du Conseil de l'ordre pour avoir donné l'hospitalité, pendant qu'il était recherché pour insoumission militaire, au directeur du Rafait de Saint-Polycarpe, le nommé Cochon, et avoir chargé celui-ci de son déménagement à la « cloche de bois ».

M. Brizon a fait, présenter sa défense par son collègue à la Chambre et confrère, M. Pierre Laval. La décision du Conseil sera prise ultérieurement.

Parmi les nominations au grade de capitaine, qui viennent de paraître au Journal Officiel, nous enregistrons celle du lieutenant Pierre Morel, du 41^{er} d'infanterie, ancien officier de marine, officier de la Légion d'honneur.

« Percepteur de 1^{re} classe à Janzé (Ille-et-Vilaine), et bien que réformé n° 1 depuis 1885, à la suite de 14 blessures de guerre reçues au Vietnam, sous les ordres de l'ancien commandant en chef de la 1^{re} armée, pour la durée de la guerre, pour aller au front avec son fils, il a été à nouveau trois fois grièvement blessé, et a été fait officier de la Légion d'honneur, sa démission, sur le champ de bataille, six citations à l'ordre de l'armée. »

Les 8^{es} et 14^{es} régiments d'infanterie sont cités à l'ordre de l'armée.

Sont cités également : le général d'Anselme, commandant le 1^{er} groupement de divisions d'infanterie, et le général Budoust, commandant l'artillerie du commandement en chef des armées.

LA DÉFENSE de Charles Humbert est commencée par M^e de Moro-Giafferi

La plaidoirie de M^e de Moro-Giafferi était un événement impatiemment attendu. Que de monde venu pour s'abreuver, comme à l'une des meilleures sources oratoires, du verbe éloquent du défenseur de Charles Humbert ! On s'écouffait, on était tassé, entassé ! Faute de place, les avocats venus pour prendre une leçon d'éloquence étaient assis par terre, en tailleur. Dans la salle, on reconnaissait de charmantes sociétaires et pensionnaires de la Comédie-Française. Le Tout-Paris était là.

Ce n'était pas surtout pour savoir ce qu'allait dire M^e de Moro-Giafferi qu'on était venu — on connaît trop l'affaire — mais plutôt pour voir comment il allait plaider. Et la manière de l'avocat a vraiment retenu la constante attention de l'auditoire.

On ne peut imaginer un orateur plus animé, plus mobile, plus ardent. La figure de l'avocat est un véritable masque de transformation ; il varie constamment sous les impressions du moment ; il palpite. La voix a des nuances infiniment riches et des intonations sans cesse variées. M^e de Moro en joue comme d'un violon qui tour à tour chante, pleure et rit. Mais l'éloquence ne plaide pas qu'une voix. Tout chez lui entre dans la ronde. Il plaide avec ses mains qui martèlent et pétrissent la barre ; avec ses bras qui s'écartent en des gestes amples et enveloppants ; avec ses jambes sur lesquelles tout le corps se dandine dans un rythme perpétuel.

Il parle tantôt au conseil, tantôt à la salle. Jamais il ne cherche ses phrases et n'hésite. Son argumentation coule, limpide, claire. Sur une gamme savamment mesurée, avec un crescendo qui impressionne, il se fait tour à tour doux, ému, insinuant, éloquent, spirituel, ironique, palpitant ! Il est tout en transitions brusques et l'on sent qu'il est sur son procès. Enfin, la langue est souple et harmonieuse. Ses métaphores abondent et sont justes. Ses images sont puissantes et originales. Ses phrases sont troublées. Et c'est pour la satisfaction de s'offrir ce régal qu'on s'écouffait hier littéralement, mais sans se plaindre.

LA 32^e AUDIENCE

M^e de Moro-Giafferi avait une belle salle, hier, pour le début de sa plaidoirie. On s'y écarassait littéralement et l'on dut se refuser du monde : ce qui ne fut pas sans de vives protestations de la part de très nombreuses dames dérangées qui manifestèrent bruyamment contre l'insécurité de la salle et contre le service d'ordre.

On dut faire évacuer le prétoire et les bancs de la presse, irrégulièrement occupés.

Ces incidents clos, le président verse aux débats quelques lettres, dont une émanant encore de M. Jacques Dihr.

La parole est ensuite donnée au défenseur de Charles Humbert.

Avec gravité et lenteur, M^e de Moro-Giafferi remarque qu'il est arrivé au terme d'un long voyage. Si j'ai parfois prolongé les débats, votre patience en est comblée.

Mi-souriant, mi-ironique, l'éloquent défenseur, en un large préambule qui s'élève comme un salut de parade avant un assaut, s'adresse au commissaire du gouvernement.

Et comme un premier battement d'épée annonçant le combat, sa voix s'élève soudain et vibre impétueuse, agressive déjà.

— J'accuse le combat que vous m'avez offert, dit-il.

Et le ton claque, s'enfile, trépide et frappe droit. C'est un véritable réquisitoire que M^e de Moro-Giafferi entonne contre le ministère public.

— Quels sont vos éléments, quels sont vos dossiers dans ce procès civil ainsi que vous le qualifiez ? L'affaire Bolo, l'affaire Munn. Vous en parlez tout à l'heure. Ça, c'est moi, monsieur le commissaire du gouvernement, dans l'effort criminel que vous avez tenté contre Humbert, pas un mot qui indique la tentative même dont vous l'accusez. Vous avez tenté de prouver qu'Humbert était un traître, et vous n'avez rien dit contre celui qui a été atteint depuis dix mois dans sa liberté comme un malfaiteur.

Et sa peroration monte avec des menaces d'orage dont s'empile la salle.

— Posons d'abord les faits, dit-il, et conclusions ensuite. L'écarter de mon chemin les hypothèses pour prendre la route des certitudes.

M^e de Moro-Giafferi s'élève contre ce qu'il appelle le manque de preuves de l'accusation.

Et c'est un interminable exorde qui se prolonge en périodes agressives et vengeresses, où M^e de Moro-Giafferi traite de la mauvaise foi propre à établir le caractère d'un crime ou d'un délit et des certitudes d'un y voir relatives.

— Si j'ai pas mauvaise foi, le crime ou le délit n'existe pas.

Et le défenseur lit plusieurs textes et commentaires de la loi du 5 avril 1915.

Il s'insurge, comme il le dit, de toutes ses forces, contre l'accusation et surtout contre le mot de chantage dont on accable Humbert.

Il s'insurge contre certaines enquêtes faites au cours de l'instruction et dont l'infirmité le révolte. Il raconte comment on vint à faire une enquête sur la maraine de Charles Humbert, emmenée prisonnière en Allemagne en 1914, et pour laquelle Humbert intercéda auprès du roi d'Espagne pour essayer de faire admettre

le sort de cette femme de 88 ans.

— Mais cette pauvre femme pour qui Humbert intercéda, c'était sa maraine, sa mère adoptive, celle qui le recueillit jadis, pauvre enfant perdu, abandonné par une nuit glacée, sur les marches d'une église.

Charles Humbert n'a jamais renié ses humbles origines. Parvenu au sommet de la puissance, il n'a jamais oublié cette pauvre femme qu'il entourait toujours de sa vénération.

Le défenseur entre dans le vif du débat au rôle et à la responsabilité de Charles Humbert dans l'achat du Journal.

Il révèle que c'est le général Guillaume qui rédigea en partie le discours de Ch. Humbert du 13 mai 1914. C'est le général Messimy qui l'engagea à le prononcer au Sénat.

— Il lui a dit : « Maintenant, il faut parler. Allez-y ! »

Puis avec humour il fait le procès de la question des rapports à la commission du Sénat.

Avec esprit, il fait remarquer au capitaine Morinet que s'il a eu raison d'enquêter sur Humbert, il a mal conclu.

— Quand on est conduit, dit-il, par la passion pour la recherche des faits, on risque de faire comme l'astronome de la fable, qui recherchait la vérité.

Par moment, M^e de Moro-Giafferi a la plaidoirie joyeuse, et il rit d'un rire large et sonore, qui semble de bon augure à Charles Humbert. Il prévoit déjà le lendemain de l'acquiescement ou Humbert pourra se lever des soupçons d'avoir réalisé des bénéfices avec ses marchés d'Amérique.

— Ce n'est pas le procès, remarque le président.

— Je suis trop sûr de mon procès pour chercher des diversions inutiles, dit-il.

Il aborde enfin les faits de la cause, et jusqu'à six heures les discuteront un à un, mais n'arrivera qu'à l'achat du Journal et à la tentative de rachat de l'Amérique.

— Il était, dit-il, l'arche sainte du patriotisme. Il s'est cru la Victoire. Et, tandis que bien sûr il passait sous l'arc triomphal du glorieux défilé, ne refusait pas à « l'humble fourrier » de ces héros la place qu'il y méritait. Cet homme leur a fourni des canons et des munitions.

Puis il se résume, après avoir remarqué qu'on a fait un grief à Humbert de la grossièreté de ses paroles.

Humbert, dit-il, fut convaincu sur l'origine des fonds Lenoir par les notaires de la famille, qu'il ne pouvait suspecter.

A six heures, on est encore à l'assemblée du 6 août 1915.

Et, comme M^e de Moro-Giafferi fait remarquer au président qu'il en a encore pour plusieurs heures, on lève l'audience et on renvoie la fin de la plaidoirie à aujourd'hui, une heure.

Le vin du ravitaillement sera-t-il augmenté ?

Vat-on augmenter le prix du vin du ravitaillement ? Telle est la question que s'est posée hier la 3^e commission du Conseil municipal à la suite d'une demande faite par l'Union des détaillants qui se déclare dans l'impossibilité de vendre le vin du ravitaillement au prix de 1 fr. 30 le litre, ce prix ne permettant pas de couvrir les frais. Cependant, il serait peut-être possible de maintenir ce prix si la commission consentait à baisser le taux de la location des wagons-ravitaillement.

La demande de la commission est lise par un vote du Conseil municipal, a décidé d'en référer au bureau de l'assemblée.

Le prix de 1 fr. 30 sera maintenant maintenu dans les baraquements Vilgrain.

La grève des employés de Banque

La grève des employés de banque se poursuit dans le calme. Les établissements de crédit continuent leurs opérations avec un personnel restreint. Dans les milieux grévistes on envisage la situation avec confiance et l'on croit à une solution prochaine du conflit.

Les présidents du Syndicat des commis d'agents de change et du Syndicat de la coiffure ont déclaré que leurs organisations restaient complètement en dehors du mouvement actuel.

Les syndicats d'employés catholiques, qui se sont joints au mouvement, réclament des appointements minima de 4.200 francs, la constitution d'une retraite après 25 ans de services.

De nouvelles réunions se sont tenues dans la journée d'hier, 23, rue de la Grande-aux-Belles, où se pressaient plusieurs milliers d'employés.

Le ministre du Travail avait convoqué dans l'après-midi les directeurs des maisons de banque, mais aucun d'eux ne s'est rendu au ministère. En conséquence, M. Lequeux a décidé de demander à M. Klotz, ministre des Finances, de se joindre à lui pour intervenir auprès de tous les maisons de banque et de Bourse, afin de faire cesser le conflit qui s'est étendu.

Dans les établissements de crédit

Au Crédit Lyonnais, le chef du personnel nous a affirmé que tous les services fonctionnaient, que le déficit ne dépassait pas 25 pour cent du personnel et qu'aucun désordre ne s'était produit. Il nous a semblé, toutefois, que beaucoup de guichets étaient vides de personnel.

Même impression à la Société Générale où, nous a dit le chef du personnel, la situation est sans changement depuis la veille — à deux grévistes près. Dans la matinée, une vingtaine de jeunes gens en grève se sont présentés à l'entrée pour tenter de débaucher leurs camarades, sans d'ailleurs se livrer à aucun désordre.

Enfin, le secrétaire général du Comptoir d'Escompte nous a assuré que, là aussi, tous les services fonctionnaient et que, d'ailleurs, la direction restait toujours disposée à recevoir les délégations de son personnel.

Morisson qui, tout à coup, pousse dans mon salon d'attente, et vient réclamer des droits de fiançailles, que nous ne connaissons pas, nous apporte plutôt un ennui que vraiment des craintes et des doutes. Cependant, connaissant, et vous aussi, baron, le cœur et la tête des jeunes filles, nous pouvons redouter, ma femme et moi, que la venue soudaine du camarade d'enfance, du compagnon des premiers jours, là-bas, en Amérique, névélée en l'âme de notre pupille, non pas des sentiments de regret de ce qu'elle va décider jeudi prochain, je parle de vos fiançailles, mais rappelle des souvenirs qui peuvent causer de l'émotion et de la douleur à son âme délicate, et avoir quelque influence fâcheuse sur sa santé fragile. Voilà le danger auquel, mon cher baron, nous devons, ma femme et moi, parer par les moyens que nous allons examiner et arrêter.

Mme Montrel, qui était assise dans le grand fauteuil de banquier, et avait suivi d'une oreille attentive les explications de son mari, prit alors la parole et dit :

— Mon cher ami, ce que vous venez de dire pourrait, dans le cœur d'un homme moins éclairé et moins habitué aux vicissitudes de la vie que le baron, faire naître avec des soupçons douloureux une inquiétude pénible.

— Et comment cela, chère amie ?

— Savoir, en effet, que la jeune fille avec qui on va être fiancé dans deux ou trois jours, a déjà été fiancée, dans un autre pays, avec un ami d'enfance, est extrêmement désagréable. Or, c'est la situation qui s'offre ici, aujourd'hui.

Le baron, d'un mouvement vif, demanda :

— Miss May est-elle réellement fiancée avec ce Morisson ?

— C'est-à-dire... rassurez-vous, mon cher ami... c'est-à-dire que miss May et le jeune Morisson s'étaient dit bien souvent, au milieu de leurs jeux : « Vous serez ma petite femme ! Vous serez mon petit mari ! » Un point c'est tout ! Autant en emporte le vent. Et cela n'avait pas plus de valeur qu'une balle de tennis. Ce sont des serments, des promesses et des engagements qui sont, entre jeunes gens, faits avec une inconscience absolue, et une ferme conviction, et que l'on s'empresse d'oublier une fois que le polo, le tennis est fini. Il en est de même entre miss May et le jeune Morisson.

LES SPORTS

Les Championnats Militaires. — Les finales des épreuves de course à pied et de course à cheval, entre les champions des différentes régions militaires, organisées par l'U.S.F.S.A., en vue du Meeting Interallié, se disputèrent non pas le 11 mai, comme on l'avait annoncé, mais le jeudi 15 mai, sur le terrain du Stade Français, à Saint-Cloud.

Pour le championnat du monde court-circuit, Nelson Coward, le 4^e mai, fut battu par le champion du monde des poids lourds, entre le champion Jess Williams et Jack Dempsey, après le 4^e juillet, à Toledo (Ohio), en deux rounds.

National Sporting Club. — La prochaine séance du N.S.C., qui aura lieu demain au Pavillon Dauphine, opposera en huit reprises de trois mi-temps l'équipe tout-mouche qu'il a créée à une équipe tout-mouche aussi, le poids léger Forcher, dont on connaît les qualités, rencontrera Campyrol, en huit reprises de trois minutes. Gloria sera opposé à Boris.

Amnistie cosera le 15 mai. Les licences de guerre qui avaient été incluses par l'U.S.F.S.A. pour permettre aux professionnels de faire du sport pendant les hostilités, ne seront pas renouvelées. Les amateurs, cependant, pourront continuer à faire du sport, à condition d'être licenciés par l'U.S.F.S.A. et de passer cette date, les athlètes professionnels pourront prendre part aux épreuves amateurs.

Le Tour d'Orléans. — Le Tour d'Orléans, organisé dimanche, par le Comité Sportif du Loiret a été gagné par le champion local, M. G. Huet (U.S. Neully) ; 2^e Huet (Club Français) ; 3^e Cambon (A.S. Juvigny) ; 4^e Huet (Club Français) ; 5^e Alexis (Club Français) ; 6^e Dermond et Guéry (Club Français) ; 7^e Pageot (C.F.) ; 8^e Gouin (A.S.O.) ; 9^e Popain (H.O.) ; 10^e Huet (Club Français) ; 11^e Huet (Club Français) ; 12^e Huet (Club Français) ; 13^e Huet (Club Français) ; 14^e Huet (Club Français) ; 15^e Huet (Club Français) ; 16^e Huet (Club Français) ; 17^e Huet (Club Français) ; 18^e Huet (Club Français) ; 19^e Huet (Club Français) ; 20^e Huet (Club Français) ; 21^e Huet (Club Français) ; 22^e Huet (Club Français) ; 23^e Huet (Club Français) ; 24^e Huet (Club Français) ; 25^e Huet (Club Français) ; 26^e Huet (Club Français) ; 27^e Huet (Club Français) ; 28^e Huet (Club Français) ; 29^e Huet (Club Français) ; 30^e Huet (Club Français) ; 31^e Huet (Club Français) ; 32^e Huet (Club Français) ; 33^e Huet (Club Français) ; 34^e Huet (Club Français) ; 35^e Huet (Club Français) ; 36^e Huet (Club Français) ; 37^e Huet (Club Français) ; 38^e Huet (Club Français) ; 39^e Huet (Club Français) ; 40^e Huet (Club Français) ; 41^e Huet (Club Français) ; 42^e Huet (Club Français) ; 43^e Huet (Club Français) ; 44^e Huet (Club Français) ; 45^e Huet (Club Français) ; 46^e Huet (Club Français) ; 47^e Huet (Club Français) ; 48^e Huet (Club Français) ; 49^e Huet (Club Français) ; 50^e Huet (Club Français) ; 51^e Huet (Club Français) ; 52^e Huet (Club Français) ; 53^e Huet (Club Français) ; 54^e Huet (Club Français) ; 55^e Huet (Club Français) ; 56^e Huet (Club Français) ; 57^e Huet (Club Français) ; 58^e Huet (Club Français) ; 59^e Huet (Club Français) ; 60^e Huet (Club Français) ; 61^e Huet (Club Français) ; 62^e Huet (Club Français) ; 63^e Huet (Club Français) ; 64^e Huet (Club Français) ; 65^e Huet (Club Français) ; 66^e Huet (Club Français) ; 67^e Huet (Club Français) ; 68^e Huet (Club Français) ; 69^e Huet (Club Français) ; 70^e Huet (Club Français) ; 71^e Huet (Club Français) ; 72^e Huet (Club Français) ; 73^e Huet (Club Français) ; 74^e Huet (Club Français) ; 75^e Huet (Club Français) ; 76^e Huet (Club Français) ; 77^e Huet (Club Français) ; 78^e Huet (Club Français) ; 79^e Huet (Club Français) ; 80^e Huet (Club Français) ; 81^e Huet (Club Français) ; 82^e Huet (Club Français) ; 83^e Huet (Club Français) ; 84^e Huet (Club Français) ; 85^e Huet (Club Français) ; 86^e Huet (Club Français) ; 87^e Huet (Club Français) ; 88^e Huet (Club Français) ; 89^e Huet (Club Français) ; 90^e Huet (Club Français) ; 91^e Huet (Club Français) ; 92^e Huet (Club Français) ; 93^e Huet (Club Français) ; 94^e Huet (Club Français) ; 95^e Huet (Club Français) ; 96^e Huet (Club Français) ; 97^e Huet (Club Français) ; 98^e Huet (Club Français) ; 99^e Huet (Club Français) ; 100^e Huet (Club Français) ; 101^e Huet (Club Français) ; 102^e Huet (Club Français) ; 103^e Huet (Club Français) ; 104^e Huet (Club Français) ; 105^e Huet (Club Français) ; 106^e Huet (Club Français) ; 107^e Huet (Club Français) ; 108^e Huet (Club Français) ; 109^e Huet (Club Français) ; 110^e Huet (Club Français) ; 111^e Huet (Club Français) ; 112^e Huet (Club Français) ; 113^e Huet (Club Français) ; 114^e Huet (Club Français) ; 115^e Huet (Club Français) ; 116^e Huet (Club Français) ; 117^e Huet (Club Français) ; 118^e Huet (Club Français) ; 119^e Huet (Club Français) ; 120^e Huet (Club Français) ; 121^e Huet (Club Français) ; 122^e Huet (Club Français) ; 123^e Huet (Club Français) ; 124^e Huet (Club Français) ; 125^e Huet (Club Français) ; 126^e Huet (Club Français) ; 127^e Huet (Club Français) ; 128^e Huet (Club Français) ; 129^e Huet (Club Français) ; 130^e Huet (Club Français) ; 131^e Huet (Club Français) ; 132^e Huet (Club Français) ; 133^e Huet (Club Français) ; 134^e Huet (Club Français) ; 135^e Huet (Club Français) ; 136^e Huet (Club Français) ; 137^e Huet (Club Français) ; 138^e Huet (Club Français) ; 139^e Huet (Club Français) ; 140^e Huet (Club Français) ; 141^e Huet (Club Français) ; 142^e Huet (Club Français) ; 143^e Huet (Club Français) ; 144^e Huet (Club Français) ; 145^e Huet (Club Français) ; 146^e Huet (Club Français) ; 147^e Huet (Club Français) ; 148^e Huet (Club Français) ; 149^e Huet (Club Français) ; 150^e Huet (Club Français) ; 151^e Huet (Club Français) ; 152^e Huet (Club Français) ; 153^e Huet (Club Français) ; 154^e Huet (Club Français) ; 155^e Huet (Club Français) ; 156^e Huet (Club Français) ; 157^e Huet (Club Français) ; 158^e Huet (Club Français) ; 159^e Huet (Club Français) ; 160^e Huet (Club Français) ; 161^e Huet (Club Français) ; 162^e Huet (Club Français) ; 163^e Huet (Club Français) ; 164^e Huet (Club Français) ; 165^e Huet (Club Français) ; 166^e Huet (Club Français) ; 167^e Huet (Club Français) ; 168^e Huet (Club Français) ; 169^e Huet (Club Français) ; 170^e Huet (Club Français) ; 171^e Huet (Club Français) ; 172^e Huet (Club Français) ; 173^e Huet (Club Français) ; 174^e Huet (Club Français) ; 175^e Huet (Club Français) ; 176^e Huet (Club Français) ; 177^e Huet (Club Français) ; 178^e Huet (Club Français) ; 179^e Huet (Club Français) ; 180^e Huet (Club Français) ; 181^e Huet (Club Français) ; 182^e Huet (Club Français) ; 183^e Huet (Club Français) ; 184^e Huet (Club Français) ; 185^e Huet (Club Français) ; 186^e Huet (Club Français) ; 187^e Huet (Club Français) ; 188^e Huet (Club Français) ; 189^e Huet (Club Français) ; 190^e Huet (Club Français) ; 191^e Huet (Club Français) ; 192^e Huet (Club Français) ; 193^e Huet (Club Français) ; 194^e Huet (Club Français) ; 195^e Huet (Club Français) ; 196^e Huet (Club Français) ; 197^e Huet (Club Français) ; 198^e Huet (Club Français) ; 199^e Huet (Club Français) ; 200^e Huet (Club Français) ; 201^e Huet (Club Français) ; 202^e Huet (Club Français) ; 203^e Huet (Club Français) ; 204^e Huet (Club Français) ; 205^e Huet (Club Français) ; 206^e Huet (Club Français) ; 207^e Huet (Club Français) ; 208^e Huet (Club Français) ; 209^e Huet (Club Français) ; 210^e Huet (Club Français) ; 211^e Huet (Club Français) ; 212^e Huet (Club Français) ; 213^e Huet (Club Français) ; 214^e Huet (Club Français) ; 215^e Huet (Club Français) ; 216^e Huet (Club Français) ; 217^e Huet (Club Français) ; 218^e Huet (Club Français) ; 219^e Huet (Club Français) ; 220^e Huet (Club Français) ; 221^e Huet (Club Français) ; 222^e Huet (Club Français) ; 223^e Huet (Club Français) ; 224^e Huet (Club Français) ; 225^e Huet (Club Français) ; 226^e Huet (Club Français) ; 227^e Huet (Club Français) ; 228^e Huet (Club Français) ; 229^e Huet (Club Français) ; 230^e Huet (Club Français) ; 231^e Huet (Club Français) ; 232^e Huet (Club Français) ; 233^e Huet (Club Français) ; 234^e Huet (Club Français) ; 235^e Huet (Club Français) ; 236^e Huet (Club Français) ; 237^e Huet (Club Français) ; 238^e Huet (Club Français) ; 239^e Huet (Club Français) ; 240^e Huet (Club Français) ; 241^e Huet (Club Français) ; 242^e Huet (Club Français) ; 243^e Huet (Club Français) ; 244^e Huet (Club Français) ; 245^e Huet (Club Français) ; 246^e Huet (Club Français) ; 247^e Huet (Club Français) ; 248^e Huet (Club Français) ; 249^e Huet (Club Français) ; 250^e Huet (Club Français) ; 251^e Huet (Club Français) ; 252^e Huet (Club Français) ; 253^e Huet (Club Français) ; 254^e Huet (Club Français) ; 255^e Huet (

Ce qu'on a découvert à Gambais à Avignon pour une affaire urgente qui lui demanderait quelques jours.

Parmi les objets mis sous scellés, il faut noter les principaux :

Les deux paillasses tachées de sang que Landru a cherché en vain à faire disparaître par des acides; la grille de la cheminée avec les cendres qui adhèrent et qui seront analysées; une machine de cuir pour automobile ou bicyclette portant en lettres repoussées, l'inscription suivante :

Acclimatacion
46, rue du Bac, 46
Paris

On a également, sous scellés, une

Or, peu de temps après sa disparition, un télégramme portant le timbre de la poste de Nice, mais expédié on ne sait d'où, lui fut adressé en gare de Tarascon. Par qui ? On l'ignore, mais sûrement par quelqu'un qui la savait partie de Marseille. Ce télégramme ne lui est jamais parvenu et, à été retiré du bureau de Tarascon où il était en souffrance au mois de juillet dernier. C'est sur l'éclaircissement de ce télégramme que se font aujourd'hui à Tarascon et à Nice les investigations dont je

L'après-midi, l'enquête se poursuit à Arles et à Saint-Martin-de-Crau pour identifier la malheureuse femme dont le corps a été découvert dans le canal de Craponne, à Moulès. Il y a près de deux mois.

l'île Segret ; dans toutes ses correspondances il l'exhortait à la patience... lui disant qu'il le rejoindrait bientôt, que son séjour dans la villa ne serait jamais long, car il ne pouvait l'être...
 Quel intérêt avait Landru à écrire cela. Au cours du nettoyage opéré, hier, par ses ouvriers, on a découvert dans les cendres de la cheminée d'une des chambres des fragments d'os qu'on ne peut définir encore, mais par leur forme et leur dimension ils ne peuvent appartenir à des animaux. Alors...
 De plus, en nettoyant le sol du foyer,

les taches de sang ont apparû.

Ce fait démontre clairement que la cuisinière étant trop petite pour son lugubre travail, Landru se servait également de cette cheminée qui n'est séparée de la cuisine par une simple cloison.

Il résulte d'ailleurs des constatations

Donc le ressort, à l'heure actuelle, des enseignements recueillis, des preuves et des témoignages que Landru traitait ses fiancées » dans la cave où il les dépeçait,

...uis, tandis que d'un part il brûlait les
...s, il allait jeter dans les étangs d'alen-
...pour réputés des pêcheurs pour la grosseur
...les brochets qui y vivent et dont certains
...atteignant jusqu'à 30 livres.

Serait-ce une nouvelle victime ?

Le Parquet de Versailles vient d'être avi-
...de la disparition mystérieuse d'une
...une femme qui, à en croire quelques ver-
...sions, pourrait être une nouvelle victime de
...Landru.

Mlle Yvonne Riss, qui gère une maison
...ituée, 20, rue Richard, à Versailles, a
...signalé, hier, à la justice la disparition,
...de la femme Landru.

re des voleurs dits internationaux qui opé-
...rent dans les trains ou dans les hôtels. Ce
...qui d'autre part jette un jour troublant sur
...l'assassinat de M. Barois (puisque ce
...crime est maintenant à peu près élimi-
...c'est que la pauvre femme aurait été, pa-
...ratt-il, en relations au « Palmairium » avec
...le « Barbe-Bleue » de Gambais. Toutefois,
...Landru n'apparaît pas encore dans l'ac-
...tion de ce drame mystérieux, où il figure
...peut-être au prologue.

Les voyages d'une allemande pendant la guerre

Un procès de commerce avec l'ennemi dont l'accusée est une femme d'origine allemande, mes Marguerite Haase, épouse de l'Allemand Julius Jacoby, courtier en plumes d'autruche, possédait une maison due, à Berlin, s'est déroulé hier devant le 4^e conseil de guerre.

Julius Jacoby, des le 30 juillet 1914, nia en affirmant que ses parents étaient allemands, et même seule à Paris. Elle fut arrêtée en septembre sous l'inculpation d'espionnage, mais elle montra un sursis et le capitaine Mon-

« D'après des voisins qui se souvenaient encore de la disparition, celle-ci serait partie volontairement emportant son mobilier disant qu'elle allait se marier avec un ingénieur parti en voyage avec lui. »

Cet ingénieur ne serait-il pas Landru ? Le Parquet de Versailles a chargé la première brigade mobile de faire une enquête.

Le mystérieux cadavre du canal de Craponne

L'assassin de Mme Benoist l'associée du "Palmarium" ne semble pas être Landru

Le commissaire du gouvernement, le capitaine Richard, a requis une condamnation contre l'accusé qui a bénéficié de complicités coupables de la part de fonctionnaires contre lesquels il demandera des sanctions. Après la

Un nouveau record du "Goliath"

Le *Goliath*, continuant la série de ses records, s'est élevé à 5.100 mètres, emmenant 25 passagers. L'appareil était, comme toujours, piloté par le Lieutenant Bossoutrot.

ra compter encore un jour ou deux avant de savoir si le nom de Mine Benoist doit figurer ou non sur le registre mortuaire du « Barbe-Bleue » de Gambais.

Je m'empresse de dire, d'ailleurs, que

Un camion militaire blesse quatre personnes sur un trottoir

Place de la République, hier, vers 4 heures du soir, un camion militaire est monté sur le trottoir, blessant quatre personnes.

hypothèse la plus vraisemblable en l'état actuel de l'enquête voit un crime particulier dans la troublante disparition de Mme Benoist plutôt qu'une scène détachée de horrible tragédie dont s'agit actuellement la victime.

14, rue Lecourtois, confusions" au bras gauche, et Mlle Charlotte Célestin, 26 ans, demeurant, 9, rue Saint-Jacques, contusions multiples. Les deux premières ont été admises à Saint-Louis, les deux dernières ont pu rejoindre leur domicile.

Blessé par une auto militaire

Au carrefour Choisy, hier, à 3 heures et demie du soir, M. Jacques Wambot, 55 ans, employé de commerce, et sa fille Fernande, 17 ans, demeurant tous deux, 67, rue de Clé-

On a volé à un délégué japonais à la Conférence de la paix. M. Kikujaburo, descendu

dans un hôtel de la rue de la Paix, une paire de boutons en or de grande valeur, représentant des chrysanthèmes.

Cambriolage rue Notre-Dame-de-Lorette

Des malfaiteurs ont cambriolé un magasin

On les a arrêtés. Ce sont Lucia Arana, demeurant à rue de Rudapest, et Simon Pierri.

ignore encore, mais il ne semble pas que ce soit Landru dont rien n'a établi la présence dans notre ville à l'époque où y demeurerait Mme Benoist.

Quoi qu'il en soit, l'ancienne associée du

demeurant 42, rue Saint-André-des-Arts.

Il manque sa maîtresse mais blesse une passante

Rue Petit, la nuit dernière, vers 9 heures, Mme Louise Jacob, 28 ans, a été atteinte au

Palmarium », qui vivait alors séparée de son mari, mort depuis, avait de la fortune et ne cachait à personne qu'elle était riche. Elle possédait des bijoux magnifiques et disposait, pendant son séjour à

Un cercueil en pierre trouvé en pratiquant des démolitions

Au cours de travaux de démolition, 69, boulevard Saint-Marcel, on a découvert un cercueil en pierre contenant des ossements humains.

C'est parmi ces redoutables aventuriers de la police de Marseille recherche accelement l'homme qui avait si fortement

pressionnés l'ancienne associée du « Palmarium » et qui, sans doute, avait reçu ses confidences et d'ailleurs il est à peu près établi actuellement que Mme Benoist n'est point partie seule de Marseille lorsqu'elle a été dérobée un portefeuille contenant 800 francs.

Thermomètre. — Hier à midi 17° au-dessus de zéro ; à 9 h. 13° à 3 minutes. 13°.

Bureau central météorologique. — Le temps est nuageux dans l'Ouest, beau dans les autres régions.

A Paris, beau temps.

Samedi et dimanche prochains, le *Patinoire Journal* continuera l'organisation de ses meetings sportifs, à Strasbourg, par deux journées de sport dont le programme se résume en trois parties : Arrivées du Circuit cycliste de Champs de Bataille, Tournoi final de la Coupe des Régions libérées en football association et premier Meeting de Sports Athlétiques.

Les athlètes suivants qui ont été sélectionnés sont :
priés de bien vouloir faire connaître leur acceptation et leur affectation militaire avant ce soir, mercredi, 9 heures, à la Commission centrale de l'U.F.S.F.A., 3, rue Rossini, pour l'obtention des permissions nécessaires.

Cinquante coureurs sont invités. M. Bou
clair secrétaire de la commission donner

THEATRE MICHEL. — Pour avoir Adrien
pièce en trois actes de M. Louis Verneuil.

Il est des viceries que le monde accepte com-
me des gentilleses, d'autres lui répugnent.
Pourquoi ? Je n'ai point à l'expliquer, je con-
state seulement.

Mais le mari a commis une infidélité. Le jeune homme refuse de trahir la «*secre*». Emue par une telle générosité, la femme vertueuse tombe aussitôt dans ses bras. Le sujet est mince, d'intrigue peu compliquée. Il n'est point éisé, d'un brin trois actes.

Lysès représente la femme et M. Louis Verneuil a fort bien fait de se confier à soi-même le rôle de l'aimant ; Mlle Renée Rysor est une charmante irrégulière ; M. Henry Laverne

Alors, hier matin, simultanément, au Théâtre Antoine, deux assemblées distinctes, l'une dans la salle et l'autre au foyer.

Aut : M. Anard a été élu secrétaire du syndicat lyrique, tandis que les artistes dramatiques ont laissé à leur conseil provisoire, composé de MM. Signorel, Carpentier, Tarride, Campana, Blanchard, Mmes Lara Irma Perrot, Claudine Ritter, le soin de choisir un secrétaire d'administration.

celle de l'attitude à observer par les syndiqués à l'égard du « contrat type » recommandé conclu avec les directeurs de théâtre.

Gablin et Pau : Mmes Marg. Tempelin, Régine
Camier et Marg. Peuguet. Location sans augmentation
tion de prix.

CHORALE. — La plus célèbre et la plus ancienne
me de nos sociétés chorales, « Les Enfants de Pau »
de nos jours la direction du maître Pénouilh.

SPECTACLES & CONCERTS

Paiva, Loulou Hégoburu, Louvain, Paulette Dard
tois, Blanche Ritter, Fernande Monteille, la belle
Serana, Myro, Waleska, miss Howe, les sœurs Cou
de, Thabert, Frédérique, Misbell, Dalboise. Dan
la distribution masculine, signalons MM. André
Luguet Méret, Niel, Favières, Marc Guillot, De

AUX FOLIES-BERGERE. — La revue *Folies éternelles* est interprétée par une troupe d'élite, en tête de laquelle on applaudit Harry Baur, Germain Webb, Devilder, Cornillia, Terpsichore, etc., et Ma-

LE "TIP" remplace le Beurre
 Agg. PELLERIN ouvre un Nouveau MAGASIN de VENTE
106, RUE SAINT-LAZARE (près de la gare)

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Veaux amenés, 47 ; vendus, 47.
1^{re} qualité, 930 fr.; 2^e qualité, 860 fr.; 3^e qual.

HALLS CENTRALES DE PARIS
Cours des viandes (le kilo)
Bœuf. — Quart. derrière, 2.40 à 6.50 ; quart.
devant, 2.40 à 4.30 ; aloyau, 4 à 10 fr.; cuisses, 3.20
à 5.80. Arrivages : 78.521 kilos.
Veau. — Extra, 1^{re} qualité, 6.50 à 8 fr.; 2^e qua-

Arrivages : 34.175 Kilos.
Total des arrivages : 248.440 Kilos

BOURSE DE COMMERCE DU HAVRE
Cotons. — Mai, 200 ; juin, 258.
